



Heures supplémentaires annulées du jour au lendemain

Par **Fleurdejade**, le **08/05/2015** à **21:22**

Bonjour,

Je suis infirmière et je travaille dans une clinique sous la convention collective FHP.

Je souhaiterais que vous m'aidiez sur mes droits concernant les heures supplémentaires.

Jusqu'à mercredi 6 mai sur le planning mural du personnel, est affiché que je devais travailler le vendredi 8 mai (jour férié) en heures supplémentaires.

Jeudi 7 mai, j'apprends qu'on a annulé mes heures supplémentaires du 8 mai. Du jour au lendemain. J'étais dans une colère folle.

Car j'avais annulé mon week-end prolongé pour arranger le service quelques semaines auparavant.

Je voudrais savoir si le cadre qui gère le planning a le droit de supprimer mes heures supplémentaires qui sont déjà planifiées depuis des semaines et sans m'avertir quelques jours avant.

Que puis-je faire pour remédier à cela ?

Puis-je réclamer mes heures supplémentaires et en plus normalement elles devraient être doublées car c'était un jour férié, même si je ne suis pas venue travailler ce 8 mai car le cadre m'avait enlevé du planning ?

Quels sont mes droits ?

Aidez-moi SVP !

Merci d'avance pour vos réponses!

Cordialement,

Kim

Par **P.M.**, le **09/05/2015** à **09:08**

Bonjour,

Vous pourriez en tout cas alerter l'employeur sur une telle pratique qui n'est pas respectueuse de votre vie personnelle et lui demander quelle compensation il compte vous octroyer éventuellement en vous rapprochant des Représentants du Personnel...